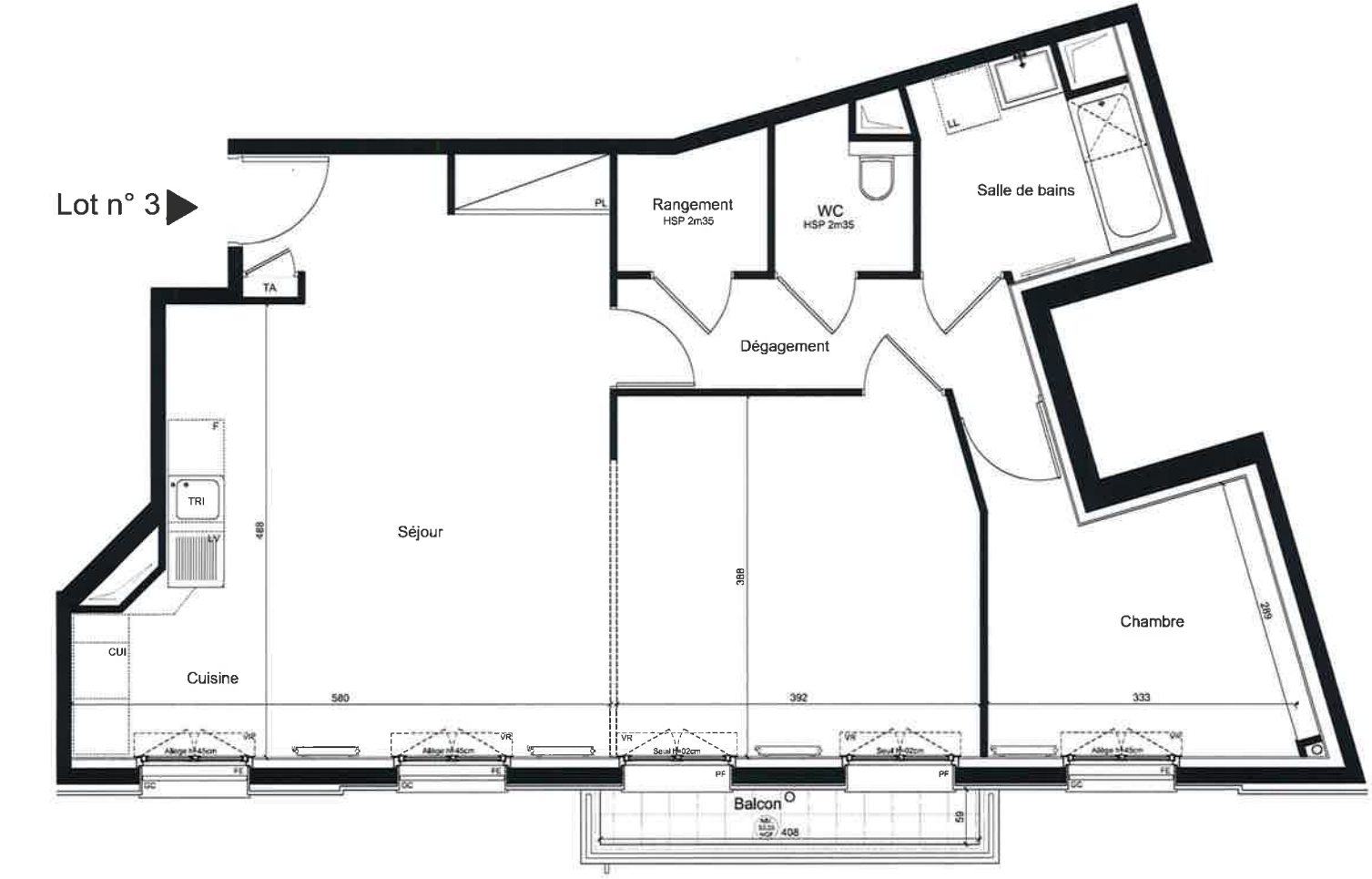

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m

CRPN
Retraite des navigants

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, hauteurs sous plafond, allèges, retombées de fenêtres, trappes de visites, ainsi que l'emplacement des equipements électriques et sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Le nombre, la taille et l'emplacement des radiateurs sont donnés a titre indicatif et seront precises après étude thermique .

Ce plan est extrait du dossier de demande de permis de construire. Il pourraitêtre modifié suite à l'avis de l'administration au cours de l'instruction dupermis deconstruire, suite à l'avis du bureau de contrôle ou durant la phase d'établissement des plans d'exécution.

100-102 AV GENERAL DE GAULLE
92250 LA GARENNE COLOMBES

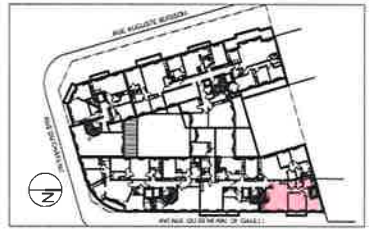

TABLEAU DES SURFACES HABITABLES

ENTREE / SEJOUR / CUISINE	46,07 m²
CHAMBRE	9,45 m²
SALLE DE BAINS	5,33 m²
DEGAGEMENT	5,61 m²
RANGEMENT	2,28 m²
WC	2,37 m²
TOTALE HABITABLE	71,11 m²
BALCON	2,15 m²
	73,26 m²

Lot 3 N° A301 - EDF 305

Date:	05-01-2017	Mise à jour:	Indice 0

LEGENDE DES SYMBOLES DU PLAN

FE	FENETRE	TA	TABLEAU ABONNE
FS	FENETRE SABLEE	AV	ALLEGE VITREE
BF	BAIE FIXE	VR	VOLET ROULANT
PF	PORTE-FENETRE	GC	GARDE-CORPS
LL	LAVE-LINGE	CUI	BLOC CUISSON
LV	LAVE-VAISSELLE	F	REFRIGERATEUR
TRI	TRI SELECTIF		

RADIATEUR — FAUX-PLAFOND OU SOFFITE
SECHE-SERVIETTES
RETOMBEE DE POUTRE

Bâtiment	Hall A
Niveau	3ème étage
N° Appartement	301
Type	2 pièces